

FICHE FORMATION

AIPR OPÉRATEUR

PUBLIC

Toute personne intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.

Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

PRÉREQUIS

18 ans minimum

Savoir lire, écrire et compter

Pas de contre-indications médicales

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

Les dates de formation sont proposées en accord avec le client afin de tenir compte de l'organisation de l'entreprise

OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique.

Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

Préparer à l'obtention de l'examen pour valider le contrôle des compétences (examen AIPR).

PROGRAMME

Connaitre le contexte réglementaire :

- pourquoi une AIPR,
- les différents acteurs (concepteur, encadrants, opérateurs) leurs rôles et responsabilités,
- les principaux documents.

Connaitre plus particulièrement le rôle de l'opérateur :

- situer son rôle,
- expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau.

Connaitre les principaux types de réseaux souterrains et aériens,

Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques :

- des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents),
- les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégré, tracé).

Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle,

Comprendre et respecter :

- son environnement,
- les marquages-piquetages,
- les signes avertisseurs et indicateurs,

Lire le terrain,

Comprendre les moyens de repérage.

Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable,

FICHE FORMATION

Savoir apprécier l'imprécision :

- du positionnement des ouvrages,
- de la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux.

Maintenir les réseaux existants (intégré, tracé),

En cas d'incident ou d'accident, connaître les recommandations applicables,

Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets stagiaire.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questionnaire à Choix Multiples à l'issue de la formation

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2023-2024



NOMBRE DE STAGIAIRES : Groupe de 12 stagiaires maximum

DURÉE : 7 heures

LIEU : Inter/Intra-entreprises sur le site de l'Institut **ou** Intra-entreprise sur le site de l'entreprise

TARIF "CATALOGUE" (*Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA*)

750 € par groupe de formation sur le site de l'Institut. *Le tarif proposé sera indiqué sur le devis*

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 17h